

Utilisez le service en ligne « [Mise à jour au RPEVL](#) » pour nous informer de votre cessation d'activités. C'est rapide et gratuit.

Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. La communication de renseignements à un autre organisme public, s'il y a lieu, ainsi que l'utilisation de ceux-ci à des fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification est strictement encadrée par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

1 – Identification

 

Numéro d'identification au registre (NIR)

Entreprise

Nom de l'entreprise

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Individu

Nom

Prénom

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

2 – Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds

- J'ai cessé mes activités en matière de transport routier. Je n'ai plus aucun véhicule visé par la *Loi sur les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds* et immatriculé au Québec à mon nom et je n'ai plus l'intention d'exploiter un tel véhicule.
- Je comprends que mon NIR sera suspendu et que je ne pourrai plus mettre en circulation ni exploiter un véhicule lourd visé par la *Loi sur les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*.

3 – Registre du camionnage en vrac

- Je ne désire pas maintenir mon inscription au Registre du camionnage en vrac (RCV). Je demande à la Commission de radier mon inscription de ce registre.

Je reconnaiss que cette radiation de mon inscription au RCV :

- met fin au contrat d'abonnement que j'ai signé avec un poste de courtage;
- fait en sorte qu'il ne me sera plus possible de travailler auprès d'un courtier en services de camionnage en vrac dans les marchés publics;
- fait en sorte que je ne pourrai plus transférer mon inscription au RCV à toute autre personne.

4 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature	Nom (en majuscules)	Année	Mois	Jour
Titre	Ind. rég.	Téléphone	Poste	

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé en utilisant l'une des façons suivantes :

Par courriel sécurisé : www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre

Par télécopieur : 514 873-4720 ou 418 644-8034

Par la poste : Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy , 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5

Pour nous joindre

Site internet : www.ctq.gouv.qc.ca

Par téléphone : Région de Montréal : 514 873-6424
Ailleurs : 1 888 461-2433